

congrès national
en toxicomanie

rondpoint
2005



RECOMMANDATIONS

Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue

Animatrice

Norma Drolet,
Agence de la Santé
et des Services sociaux de Montréal

Personne-relais

Francine Côté,
Centre Dollard-Cormier



Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue

Recommandation 1

Renforcer et consolider les ponts entre les milieux d'intervention liés à l'itinérance, la santé mentale et la toxicomanie dans un cadre de réseau intégré pour les jeunes de rue ainsi que pour la population adulte présentant ces profils, en privilégiant la mise en place de l'intervenant pivot ainsi que le développement de logements sociaux pour l'amélioration des conditions de vie.



Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue **Recommandation 2**

Considérer les milieux d'intervention en urgence sociale comme responsabilité d'intérêt public afin d'éviter que les clientèles les plus vulnérables soient laissées au seul secteur privé et caritatif.



Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue

Recommandation 3

Redéfinir l'offre de services, en s'appuyant sur l'approche de réduction des méfaits comme cadre thérapeutique pour la clientèle itinérante et jeunes de la rue en introduisant des modèles alternatifs.



Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue

Recommandation 4

Documenter les tendances, les modes et les nouvelles substances consommées par les jeunes de la rue.



Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue

Recommandation 5

Adapter les structures de services et de soins de façon à favoriser l'implication et la participation des jeunes usagers à titre de pairs aidants tout en alliant liberté d'action et encadrement dans une perspective d'empowerment.



Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue

Recommandation 6

Faire en sorte que le cadre d'intervention clinique auprès des jeunes de la rue reconnaisse les allers et retours, la théorie des petits pas, l'importance du lien de confiance avec le jeune et les partenaires impliqués.



Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue

Recommandation 7

Favoriser la mise en place des projets de services qui s'inspirent de modèles gagnants (tels que UPS Justice et le projet L'Échelle) afin de faire face à la judiciarisation accrue des populations marginalisées.



Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue

Recommandation 8

Privilégier l'intervenant pivot (case manager) comme modèle d'intervention auprès de la clientèle itinérante ou à risque de le devenir (jeunes de la rue) en mettant l'accent sur l'accompagnement et la continuité.



Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue

Recommandation 9

Poursuivre les projets de recherche et de formation sur l'itinérance et les jeunes de la rue, afin de s'assurer que le milieu d'intervention adopte les « meilleures pratiques » auprès de ces populations.



Thème 5

Itinérance et jeunes de la rue

Recommandation 10

Assurer un soutien concret aux intervenants tel la supervision et la formation afin de tenir compte de la complexité des problèmes présentés par la population itinérante et les jeunes de la rue.